



MAIRIE ROCHE-EN-FOREZ

(Loire - 42600)

**PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
31/03/2026 - 19 heures**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24/03/2026

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Madame Vanessa ZIEGLER DESTOUR, 1^{ère} adjointe, Monsieur Laurent GRIOT 2^{ème} adjoint, Madame MOULIN Marie-Agnès, Madame Agnès WILAUME, Madame Julie BRUYERE, Madame Claudie NIGON, Monsieur William GOURBIERE, Monsieur Thomas GRIOT, Monsieur Sullivan CELLIER, et Monsieur Alexis MASSON conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Laurent GRIOT

ORDRE DU JOUR

- Le procès-verbal du conseil municipal du 20/03/2026 est approuvé à l'unanimité.
- **Délibération 2026 11 D** Désignation des commissions communales et nominations des membres

Madame le Maire expose la nécessité de créer des commissions communales et de désigner des représentants dans ces différentes commissions. Pour mémoire le maire est membre de droit de chaque commission. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide les commissions et les membres qui les composent à savoir :

Liste commissions	TITULAIRE	MEMBRES
Finances	Christelle MASSON	Vanessa ZIEGLER DESTOUR Laurent GRIOT
Appel d'offre	Christelle MASSON	Laurent GRIOT William GOURBIERE
Chaufferie -SIEL- Représentant SIEL	Christelle MASSON	Marie-Agnès MOULIN
Personnel communal	Vanessa ZIEGLER DESTOUR	Claudie NIGON
Affaires scolaires	Vanessa ZIEGLER DESTOUR	Agnès WILLAUME
Parc locatif	Vanessa ZIEGLER DESTOUR	William GOURBIERE
Gestion de la voirie communautaire / éclairage public	Laurent GRIOT	Thomas GRIOT Alexis MASSON
Gestion des chemins communaux / Forêt / Rivières/Déneigement	Laurent GRIOT	Alexis MASSON Sullivan CELLIER
Gestion du patrimoine	Christelle MASSON	Vanessa ZIEGLER DESTOUR Julie BRUYERE



MAIRIE ROCHE-EN-FOREZ

(Loire - 42600)

**PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
31/03/2026 - 19 heures**

Gestion du cimetière	Sullivan CELLIER	Alexis MASSON William GOURBIERE
Location des salles communales	Christelle MASSON	Marie-Agnès MOULIN Claudie NIGON William GOURBIERE Vanessa ZIEGLER DESTOUR
Vie associative-Bibliothèque	Julie BRUYERE	Agnès WILLAUME Thomas GRIOT
Embellissement de la commune / organisation événement	Marie-Agnès MOULIN	Alexis MASSON Claudie NIGON
Elaboration bulletin municipal/Site internet/ réseaux sociaux/presse	Agnès WILLAUME	Julie BRUYERE
Cohésion sociale	Claudie NIGON	Alexis MASSON Marie-Agnès MOULIN Julie BRUYERE Vanessa ZIEGLER DESTOUR
Nuisibles, plantes invasives	William GOURBIERE	Sullivan CELLIER Thomas GRIOT

- **Délibération 2026 12 D** Désignation d'un délégué au CNAS

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'à la suite des élections municipales il y a lieu de désigner un délégué collectivité au sein du CNAS.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de désigner Madame Vanessa ZIEGLER DESTOUR.

- **Délibération 2026 13 D** Désignation d'un représentant Parc Naturel régional Livradois-Forez

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'à la suite des élections municipales il y a lieu de désigner un délégué au sein du syndicat mixte du parc naturel régional Livradois-Forez.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de désigner Monsieur Alexis MASSON en tant que titulaire et Monsieur Laurent GRIOT en tant que suppléant.

- **Délibération 2026 14 D** Désignation d'un délégué et de son suppléant au SIEL

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'à la suite des élections municipales il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein du syndicat mixte SIEL.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de désigner Madame Christelle MASSON délégué titulaire et Madame Marie-Agnès MOULIN délégué suppléant.

- **Délibération 2026 15 D** Vote des taux d'imposition 2026

Madame le Maire rappelle les taux des impôts 2025 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 24.82 % ;

- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 36.38 %



MAIRIE ROCHE-EN-FOREZ

(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

31/03/2026 - 19 heures

- taxe habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH) : 6.98%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

1. de maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à ceux de 2025 et de les porter à :

TH : 6.98 %

TFPB : 24.82 %

TFPNB : 36.38%

2. de charger Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

• **Délibération 2026 16 D** Admission en non-valeur

Madame le Maire informe l'assemblée que le Service de Gestion Comptable de Montbrison a adressé à la mairie l'état d'admission en non-valeur de créances qui n'ont pu être recouvrées.

La somme totale s'élève à 17.00€ et concerne l'année 2023 pour 16.50€ et l'année 2026 pour 0.50€.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur l'admission en non-valeur de ces créances pour un montant total de 17.00€.

Où, l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- L'admission en non-valeur des titres présentés pour un montant total de 17.00€

-L'imputation au compte 6541 de cette dépense

-Autorise Madame le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette admission en non-valeur.

• **Délibération 2026 17 D** Budget primitif commune 2026

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet du budget primitif 2026 de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve ce budget qui s'équilibre ainsi :

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	335 448.00	256 478.17
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	79 009.83
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		335 488.00	335 488.00
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	48 000.01	155 487.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	83 849.51	0
	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	23 637.48	0
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		155 487.00	155 487.00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		490 975.00	490 975.00



MAIRIE ROCHE-EN-FOREZ
(Loire – 42600)
PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
31/03/2026 - 19 heures

- **Délibération 2026 18 D** Budget primitif chaufferie 2026

En dehors de la présence de Madame Agnès WILLAUME et de Monsieur William GOURBIERE, utilisateurs de la chaufferie.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet du budget primitif 2026 du budget chaufferie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve ce budget qui s'établit ainsi :

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	26 761.79	39 000
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	12 238.21	0
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	39 000	39 000

- **Délibération 2026 19 D** Fongibilité des crédits

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section,
- Donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote pour à l'unanimité.

- **Questions diverses**

- **Voirie**

- La campagne de rebouchage des nids de poules est en cours. La commission voirie étudiera l'utilisation de goudron à froid qui peut être récupéré auprès de Loire-Forez-Agglomération. (Nid de poule/préau/ bourrelet à la Griotte)

Une inspection est requise pour un éventuel bourrelet à créer sur le lieu-dit la Griotte afin de prévenir les infiltrations d'eau.

- Mme le Maire signale un affaissement à Rocheberane et la nécessité d'inspecter le chemin de la Vorzay.

Il est demandé de vérifier si l'hydrocurage du fossé derrière la propriété de Mme Roche a été réalisé.



MAIRIE ROCHE-EN-FOREZ

(Loire - 42600)

**PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
31/03/2026 - 19 heures**

-Bibliothèque : Une réunion de commission sera organisée le 16 avril pour discuter de l'avenir de la bibliothèque avec les bénévoles.

-Commission Location de Salles : Une réunion sera planifiée prochainement pour organiser le calendrier et la répartition des tâches.

-Archives Départementales : M. Laurent Griot informe que les archives départementales peuvent conserver des documents municipaux d'intérêt historique. Une consultation est également possible sur place.

-Patrimoine Communal : Une visite du patrimoine de la commune pour tous les élus est organisée le 22 avril à 19h.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00, la prochaine séance est fixée au 29 avril 2026 à 20h en mairie.

Approuvé le 29/04/2026, à Roche-en-Forez

Le Maire, Christelle MASSON

Le secrétaire de Séance, Laurent GRIOT





MAIRIE ROCHE-EN-FOREZ

(Loire – 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

31/03/2026 - 19 heures

- Dossier rénovation chemins pastoraux : Une réunion de suivi des travaux aura lieu le 1^{er} avril 2026 en mairie avec Romain Eychenne et les élus disponibles. Il faudra également évaluer la suite à donner au dossier.

- Travaux aux Cognières : Les travaux d'investissement ont été validés et seront financés sur l'enveloppe de l'ancien mandat. Seule une portion de la route sera refaite pour ne pas fragiliser un talus privé adjacent.

○ **Bois suite tempête**

-Lors de la tempête du 1^{er} juin 2025, du bois est tombé dans la rivière sur des parcelles sectionales derrière le Moulin. Le service rivière de Loire-Forez-Agglomération a été contacté. Les propriétaires et exploitants riverains ont donné leur accord pour le passage sur leurs terrains. La mairie est en attente des directives de Loire-Forez-Agglomération pour organiser l'extraction du bois. L'entreprise Abiessence sera consultée pour la possibilité de transformer ce bois en plaquette.

-Bois à Jean Petit : Une vérification sera faite pour confirmer que le bois restant sur ce site appartient à la commune et pour envisager sa valorisation via Abiessence.

○ **Entretien des espaces verts**

Le prestataire actuel l'entretien du Haut Forez est gardé pour l'année 2026.

Il est décidé de demander plusieurs devis pour l'année prochaine afin d'étudier d'autres options, potentiellement forfaitaires

○ **Travaux divers**

-École : Le dysfonctionnement du vidéoprojecteur est dû à un câble HDMI défectueux. La secrétaire de mairie contactera M. William Gourbière pour aide à l'installation du nouveau câble.

-Clocher : L'entreprise HIMS n'est pas encore intervenue pour la réparation des sonneries. L'horloge a été remise à l'heure. Lors de l'intervention, les sonneries seront programmées pour être inactives la nuit.

-Mairie : L'onduleur de l'ordinateur est hors service. Un devis de 145 € TTC de l'entreprise Informa pour son remplacement sera validé.

-Travaux en limite de propriété : Un particulier fait des travaux dans son jardin. Les palissades en limite de propriété avec une cour d'une maison appartenant à la mairie est vieillissante et le particulier souhaiterait la changée et réinstallé un portillon. Un mur en pierre en limite également présente quelques pierres tombantes. Une visite sur place avec les élus est programmée le 1er avril pour voir la limite de propriété et à qui reviens les travaux.

○ **Organisation des Commissions**

-Commission École : Mme Vanessa Ziegler Destour organisera une réunion le 8 avril pour présenter les dossiers aux nouveaux élus avant la réunion RPI prévue le 21 avril.

-Commission Personnel : Une réunion est fixée au 9 avril pour travailler sur la mise à jour des fiches de poste.